GUIDE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES & ÉLECTONIQUES







Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont www.parisestmarnebois.fr





UN DEEE

qu'est ce que c'est?

Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique. C'est un équipement hors d'usage qui fonctionne sur secteur ou bien avec des piles ou batteries. Il peut être ménager ou professionnel.

Que dit la

RÉGLEMENTATION?

Depuis le 15 novembre 2006, les DEEE ne doivent plus être jetés, mais collectés puis :

- · réparés et réemployés
- dépollués
- recyclés ou valorisé (sous forme d'énergie)

Les nouveaux produits concernés doivent alors porter le logo poubelle barrée. Le consommateur paye quand à lui une éco-participation visible sur chaque produit acheté.

Cette dernière permet de financer la filière de collecte et de recyclage des DEEE.





LA COLLECTE SOLIDAIRE,

pourquoi?

- Faciliter les personnes piétonnes ne disposant pas de véhicules pour déposer leur DEEE en déchetteries
- Avoir une alternative aux encombrants et aux dépôts sauvages
- Rapporter ses DEEE en état de marche ou hors d'usage
- Faire un **geste solidaire**, un geste de don



LES FAMILLES de EEE





Gros électroménager



Petit électroménager



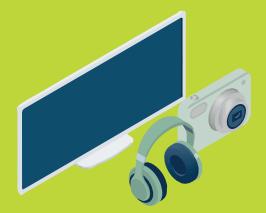
Outile



Lampe et neon



Јеих



Électronique grand public



Informatique et téléphonie



Intercommunalité
Paris Est Marne & Bois

accueil@pemb.fr +33 (0) 1 48 71 59 00

narisestmarnehois fr